



Démarche Haute Qualité Environnementale

Pourquoi une démarche environnementale ?

La raréfaction et donc le renchérissement des ressources naturelles et énergétiques, l'impact des activités humaines sur son Environnement sont aujourd'hui quantifiés et leur incidence sur le quotidien une réalité.

Cette réalité s'accompagne d'une prise de conscience de l'importance des changements tant à l'échelle locale que sur le Monde dans sa globalité.

Le logement qui représente un quart des émissions de gaz à effet de serre (à part égale avec les transports), se doit d'imaginer de nouveaux modèles novateurs, permettant de réduire significativement l'empreinte environnementale de l'habitat tout en conservant les qualités architecturales, fonctionnelles, techniques requises, et en améliorant le bien-être des occupants.

Mais au-delà du logement c'est l'ensemble des opérations de construction de bâtiments (logements, bureaux, équipements publics, bâtiments industriels, ...) et plus largement d'urbanisme, qui doivent changer de perspective et de critères d'évaluation.

Méthodologies et approche systémique

La méthodologie développée par HQE®, repose sur une approche environnementale transversale du projet.

Il faut noter que la démarche HQE® peut être complétée par d'autres méthodologies d'analyse (Analyse du Cycle de Vie, Bilan Carbone, plan de déplacement...) et des outils de mis en œuvre pour organiser et planifier l'opération (iso 14001,...).

Expression de besoins

La première étape, clé de la réussite, est l'expression des besoins/souhaits par le Maître d'Ouvrage, en matière de qualité environnementale.

Elle précède la phase de conception architecturale du projet.

Pour cela, EK recourra notamment au référentiel HQE®, pour aider le Maître d'Ouvrage à formaliser ses objectifs en terme de qualité environnementale du projet.

Les cibles du référentiel HQE® :

■ *Les cibles d'éco-construction*

- 1. Relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat*
- 2. Choix intégré des procédés et produits de construction*
- 3. Chantier à faibles nuisances*

■ *Les cibles d'éco-gestion*

- 4. Gestion de l'énergie*
- 5. Gestion de l'eau*
- 6. Gestion des déchets d'activités*
- 7. Entretien et maintenance*

■ *Les cibles de confort*

8. *Confort hygrothermique*

9. *Confort acoustique*

10. *Confort visuel*

11. *Confort olfactif*

■ *Les cibles de santé*

12. *Conditions sanitaires*

13. *Qualité de l'air*

14. *Qualité de l'eau*

La démarche HQE® se veut une méthode opérationnelle intégrant les contraintes technico-économiques d'une opération. A ce titre une notion importante de hiérarchisation des cibles a été prévue car il n'est pas réaliste de mener l'ensemble de ces cibles au plus haut niveau.

Le Maître d'Ouvrage retient 3 à 4 cibles prioritaires, ainsi que 4 à 5 cibles faisant elles aussi l'objet d'un traitement particulier. Enfin les autres cibles doivent être traitées au moins en respect des normes et des bonnes pratiques.

Ce travail de sélection, nécessite une analyse du contexte et des moyens pour laquelle EK accompagne le Maître d'ouvrage dans la hiérarchisation des priorités souhaitables et possibles, et dans la quantification des objectifs.

A cet ensemble de cibles, EK peut suggérer au Maître d'Ouvrage d'y adjoindre des objectifs complémentaires, spécifiques au projet et non couverts par les cibles du référentiel HQE®.

Exigences

L'étape suivante consiste à passer de l'expression de besoin / souhait à la formalisation d'une exigence quantifiée.

Pour cela, chacune des cibles est analysée et convertie en liste de moyens techniques, organisationnels, affectés dès que cela est possible, d'un objectif de performance.

Quelques exemples :

- Taux d'imperméabilisation des surfaces
- Taux de matériaux renouvelables affectés à la construction
- Quantité d'eau potable économisée / m2 (usage d'eau non potable pour sanitaires, espaces verts,...)

Pour les exigences non quantifiables, l'objectif de performance est alors précisé de façon quantitative (très élevé, élevé, standard).

Allotissement des exigences de performance / traçabilité

A partir des exigences formalisées (principales), et les solutions techniques sélectionnées, EK assiste le maître d'ouvrage ou le maître d'œuvre dans l'ensemble des étapes de réalisation et d'exploitation étapes clefs de la démarche HQE®.

- Dossier de consultation des entreprises incluant les obligations et spécification HQE® lors de la phase de mise en œuvre.
- Formation des intervenants et suivi des travaux HQE®
- Réception et DOE avec notice d'instruction HQE®
- Suivi d'exploitation et de maintenance HQE® des ouvrages.